



CONSEIL REGIONAL AUVERGNE RHÔNE-ALPES SESSION DU 19 & 20 DECEMBRE 2019

PLAN REGIONAL DE PREVENTION ET DE GESTION DES DECHETS

RAPPORT N°AP-2019-12 / 07-7-3746

Intervention de François JACQUART

Pour le groupe Communiste

Monsieur le Président, Monsieur le vice-Président Eric Fournier,

Le plan définitif que vous nous proposez aujourd’hui est ambitieux et c'est une très bonne chose au regard de l'enjeu de société que représente aujourd’hui la question des déchets.

Celui-ci se heurte à nos modes de production et à la vision libérale de l'économie. Le déchet est en effet lui-même un marché financier juteux qui remplit les caisses de Suez dans notre Région.

Oui, même l'économie circulaire qui est une idée progressiste peut être utilisée dans une vision libérale productiviste et décomplexée par cette économie plus respectueuse de l'environnement et avec peu ou pas de déchets. C'est une des limites de ce plan.

A la question de société, une visée et une réponse politique de l'Etat, en termes de mesures économiques, environnementales et fiscales, auraient dû accompagner le transfert de la compétence vers les régions en lieu et place des départements.

Cela n'a pas été le cas et une nouvelle fois, chaque région planifiera donc la gestion des déchets sans cadre national établi et donc avec une efficacité toute relative d'autant que l'État prend, même, des décisions sur le terrain contraire aux volontés régionales voire locales sur la question des sites d'enfouissement.

Ce sera l'objet de notre amendement.

Ce qui nous est proposé aujourd'hui comme plan est audacieux mais ne nous satisfait pas complètement et nous avons un désaccord.

Comme je l'ai précisé en commission, la tarification incitative pour les habitants ne nous convient pas.

D'abord parce qu'elle n'est pas juste au regard du fait que tant qu'il n'y a pas de réduction à la source des déchets induits, elle est et sera perçue comme une sanction pour les ménages et les

familles. De plus, elle va annuler tous les efforts qui sont fait aujourd’hui pour inciter au tri voire provoquer des réflexes d’incivilité.

C’est pourquoi nous prônons à l’inverse la responsabilisation incitative des entreprises dans leur production, la commercialisation et la gestion en amont de la réduction à la source des facteurs qui génère des déchets et notamment des groupes agroalimentaires.

La priorité au soutien aux entreprises intégrant l’économie circulaire devra être clairement visible même avec les craintes émises.

Le Groupe Communiste a toujours été attaché à accompagner, par la conditionnalité des aides versées, une démarche vertueuse sur l’émission des déchets.

Cette conditionnalité, dans la prescriptibilité du plan définitif, n'est pas explicite.

Enfin, nous insistons sur des objectifs que nous voulions voir apparaître et pris en compte comme :

- ☒ • Assurer la juste répartition des infrastructures de

traitement sur l'ensemble du territoire régional pour réduire drastiquement l'enfouissement et favoriser la valorisation des déchets notamment en ressources énergétiques.

- • La conservation et le développement de la maîtrise publique de la gestion des déchets afin de garantir un juste coût pour nos concitoyens et éviter toute spéculation financière sur ces enjeux.
- • La sensibilisation permanente des citoyens au tri, à une consommation responsable qui devra rester une priorité car l'acte citoyen est important dans la lutte pour la réduction des déchets et nécessitera donc du financement en fonctionnement.

En conséquence et pour acter certains éléments positifs et le travail de réflexions collectives, nous nous abstiendrons sur ce projet de plan et nous vous appelons Mr le vice-Président à suspendre l'aide à la mise en place de la tarification incitative aux habitants dans l'attente d'une analyse des premiers retours venant des élus et des habitants.

François Jacquot
Conseiller Régional de l'Ardèche